Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 30 chaouel 1442
11 juin 2021

N° 46

37ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1390**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1393**
Convocations
Sociétés anonymes **1395**
Sociétés à responsabilité limitée **1403**
Divers
Avis au public..... **1404**
Rectificatifs **1404**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Continuité de l'activité de la société

SOCIETE TUNISIENNE DES BOISSONS DU NORD

S.A. au capital de 18.861.000 Dinars divisé en 1.886.100 actions de 10 Dinars

Groupe S.F.B. T.

Siège social : Zone Industrielle - 9000 Béja

Identifiant unique : 0014237T

M. F. : 0014237T AM 000

CNSS : 0007126466

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 6 avril 2021, enregistré à la Recette des Finances - 18, Rue Arbi Zarrouk - Beja le 26 avril 2021 sous le n° 21702500 - Quittance n° M021479, l'assemblée générale extraordinaire décide, en application de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales, de continuer l'activité de la société.

Un exemplaire dudit procès-verbal a été déposé au Registre National des Entreprises de Béja le 28 avril 2021 sous le n° 202134432.

2021R01621SANB2

Renouvellement de mandats d'Administrateurs

Dépôt des documents financiers

SOCIETE TUNISIENNE DES BOISSONS DU NORD

S.A. au capital de 18.861.000 Dinars divisé en 1.886.100 actions de 10 Dinars

Groupe S.F.B. T.

Siège social : Zone Industrielle - 9000 Béja

Identifiant unique: 0014237T

M. F. : 0014237TAM000

CNSS : 0007126466

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 6 avril 2021, enregistré à la Recette des Finances - 18, Rue Arbi Zarrouk - Béja le 26 avril 2021 sous le n° 21702499 - Quittance n° M021478, l'assemblée générale ordinaire a décidé de renouveler les mandats d'Administrateurs de :

- Monsieur Mohamed Bousbia,
- Monsieur Jean-Claude PALU,
- Monsieur Michel PALU,
- La Société de Fabrication des Boissons de Tunisie

Pour une durée devant expirer à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2023.

Un exemplaire dudit procès-verbal, des états financiers et des rapports du Commissaire aux comptes ont été déposés au Registre National des Entreprises de Béja le 28 avril 2021 sous le n° 202134432.

2021R01622SANB2

Renouvellement de mandats d'administrateurs

Dépôt des documents financiers

SOCIETE TUNISIENNE DES BOISSONS DE L'OUEST

S.A. au capital de 16.640.000 Dinars divisé en 1.664.000 actions de 10 dinars chacune

Groupe S.F.B. T.

Siège social : Zone Industrielle - Kasserine

Identifiant unique : 0013938N

M.F. : 0013938N A M 000

Affiliation à la CNSS n° 0007486982

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 6 avril 2021, enregistré à la Recette des Finances - Avenue Habib Bourguiba - KASSERINE le 21 avril 2021 sous le n° 21701734 - Quittance n° M032359, l'assemblée générale ordinaire a décidé de renouveler les mandats d'Administrateurs de :

- Monsieur Adel TRABELSI,
- Monsieur Mohamed BOUSBIA,
- Monsieur Mustapha ABDELMOULA,
- Monsieur Guy DE CLERCQ,
- Monsieur Jean-Claude PALU,
- Monsieur Michel PALU,
- La Société de Fabrication des Boissons de Tunisie,
- La Société de Placement et de Développement Industriel et Touristique pour une durée devant expirer à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2023.

Un exemplaire dudit procès-verbal, des états financiers et des rapports du Commissaire aux comptes ont été déposés au Registre National des Entreprises de Kasserine le 26 avril 2021 sous le n° 202133888.

2021R01623SANB2

Renouvellement de mandat du Président Directeur Général

SOCIETE Tunisienne des boissons de l'ouest

S.A. au capital de 16.640.000 Dinars divisé en 1.664.000 actions de 10 Dinars chacune

Groupe SFBT

Siège social : ZI - Kasserine

Identifiant unique : 0013938N

MF : 0013938NAM000

C.N.S.S. : 0007486982

En vertu du procès-verbal du conseil d'administration du 6 avril 2021, enregistré à la recette des finances avenue Habib Bourguiba Kasserine le 21 avril 2021 sous le n° 21701733, quittance n° M032354, il a été décidé de renouveler le mandat de Monsieur Adel Trabelsi, en qualité de président directeur général, pour une durée devant expirer à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2023.

Un exemplaire dudit procès-verbal a été déposé au registre national des entreprises de Kasserine le 26 avril 2021 sous le n° 202133888.

2021R01624SANB2

Renouvellement de mandat d'un Administrateur

Dépôt des documents financiers

SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE - DISTRIBUTION

"S.F.B.T. - DISTRIBUTION"

S.A. au capital de 250.000 Dinars divisé en 10.000 actions de 25 Dinars chacune

Groupe SFBT

Siège social : 5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi - Centre Urbain Nord 1082 Tunis

Identifiant unique : 1137456R

MF : 1137456R PM 000

C.N.S.S. : 0032030612

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 6 avril 2021, enregistré à la Recette des Finances de Cherguia le 21 avril 2021 sous le n° 21703532 - Quittance n° M051561, l'assemblée générale ordinaire a décidé de renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Mustapha Abdelmoula et ce, pour une durée devant expirer à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice de l'année 2023.

Un exemplaire dudit procès-verbal, des rapports des Commissaires aux comptes ainsi que des états financiers arrêtés au 31/12/2020 ont été déposés au Registre National des Entreprises de Tunis le 24 mai 2021 sous le n° 202137565.

2021R01625SANB2

Renouvellement de mandat du Président Directeur Général

SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE - DISTRIBUTION "S.F.B.T. - DISTRIBUTION"

S.A. au capital de 250.000 Dinars divisé en 10.000 actions de 25 Dinars chacune

Groupe SFBT

Siège social : 5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi - Centre Urbain Nord 1082 Tunis

Identifiant unique : 1137456R

MF : 1137456R PM 000

C.N.S.S. : 0032030612

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 6 avril 2021, enregistré à la Recette des Finances de Cherguia le 21 avril 2021 sous le n° 218003533 - Quittance n° M051565, il a été décidé de renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Mustapha Abdelmoula en qualité de président directeur général et ce, pour une durée devant expirer à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice de l'année 2023.

Un exemplaire dudit procès-verbal, a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis le 24 mai 2021 sous le n° 202137565.

2021R01626SANB2

Renouvellement de mandats d'Administrateurs

Dépôt des documents financiers de l'exercice 2020

Société Générale de Boissons et des Industries Alimentaires

S.A. au capital de 49.550.000 Dinars divisé en 495.500 actions de 100 Dinars chacune

Groupe S.F.B. T.

Siège social : Zone Industrielle - Ben Arous

Identifiant unique : 0307017K

Matricule fiscal : 0307017K

N° d'affiliation à la C.N.S.S. : 0008358972

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 6 avril 2021, enregistré à la recette des finances à Cherguia - Tunis le 21 avril 2021 sous le n° 20703519 - Quittance n° M051518, l'assemblée générale ordinaire a décidé de renouveler :

Les mandats d'Administrateurs de :

- Monsieur Mohamed Bousbia,
- Monsieur Michel Palu,
- Monsieur Jean-Claude PALU,
- Monsieur Guy DE CLERCQ,

Pour une durée devant expirer à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2023.

Un exemplaire dudit procès-verbal, des rapports du Commissaire aux comptes ainsi que des états financiers arrêtés au 31/12/2020 ont été déposés au Registre National des Entreprises de Tunis le 24/5/2021 sous le n° 202137562.

2021R01627SANB2

Dépôt des documents financiers de l'exercice 2020

Société de Transport, de distribution & de manutention "S.T.D.M"

Société anonyme au capital de 11. 000. 000 de Dinars divisé en 110.000 actions de 100 Dinars chacune

GROUPE S.F.B. T.

Siège social : 5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi - Centre Urbain Nord 1082 Tunis

Identifiant unique : 1191615V

MF. : 1191615VAM000

Affiliation à la CNSS n° 0032065166

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 6 avril 2021, enregistré à la recette des finances à Cherguia - Tunis le 21 avril 2021 sous le n° 21703527 - Quittance n° M051546, un exemplaire dudit procès-verbal, des états financiers et des rapports des commissaires aux comptes ont été déposés au registre des entreprises de Tunis le 21 mai 2021 sous le n° 202137407.

2021R01629SANB2

Renouvellement de mandats d'Administrateurs

Renouvellement de mandats des Membres du Comité d'Audit

Dépôt des documents financiers

SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE

S.A. au capital de 247.500.000 Dinars divisé en 247.500.000 actions de un dinar chacune

Société mère du Groupe SFBT

Siège social : 5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi - Centre Urbain Nord 1082 Tunis

Identifiant unique : 0001985G

Matricule fiscal : 0001985G AM 000

Affiliation à la CNSS : 0000117107

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 27 mai 2021, enregistré à la recette des finances à Charguia - Tunis le 31 mai 2021 sous le n° 21704210 - Quittance n° M059415, il a été décidé de renouveler :

* les mandats d'Administrateurs:

- de Monsieur Jean-Claude PALU,

- de Monsieur Michel PALU,

- de Monsieur Guy DE CLERCQ.

* les mandats des Membres du Comité d'Audit :

- de Monsieur Jean-Claude PALU,

- de Monsieur Guy DE CLERCQ,

- de Madame Laurence DEQUATRE représentant la Société Maghreb Investissement.

Et ce, pour une durée devant expirer à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2023.

Un exemplaire dudit procès-verbal, des rapports des Commissaires aux comptes ainsi que des états financiers, sociaux et consolidés du Groupe, arrêtés au 31/12/2020, ont été déposés au Registre National des Entreprises de Tunis le 2 juin 2021 sous le n° 202140301.

2021R01630SANB2

La Compagnie Fromagère –SA- «CF»

Notice d'Information relative à l'augmentation du capital en numéraire

Application des articles 164, 302 et suivants du code des sociétés commerciales.

IU : 1045791V – MF : 1045791/V/A/M/002

Décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 17 mai 2021

1- Société anonyme ne faisant pas appel public à l'épargne.

2- Siège social:Immeuble le Dôme, Rue Lac Léman, Les Berges du Lac-Tunis.

3- Durée de vie de la société: 99 ans de la date de sa constitution définitive.

4- Capital social:29 311240 Dinars divisé en 209366 actions de 140 Dinars chacune

5- Objet social (article 3 des statuts) :

La fabrication de produits destinés à l'alimentation humaine à partir de caillé de lait animal ou dérivés du lait.

La fabrication, le conditionnementet la commercialisation du lait et dérivés, et la production et vente de tout produit agroalimentaire.

6.Nationalité : Tunisienne.

7.Régime fiscal : Droit commun.

8.Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire: l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Compagnie Fromagère réunie le17 mai 2021 a décidé d'augmenter le capital social par voie de compensation des créances certaines liquides et exigibles avec suppression de droit préférentiel de souscription et la réservation de l'augmentation du capital au profit de deux sociétés à savoir la société SAVENCIA FROMAGE & DAIRY INTERNATIONAL SAS et à la Société DELICE HOLDING-SA, «DH» pour un montant Cinq Millions Deux Cent Quarante Dinars (5000 240 DT) pour le porter 29 311240 DT à 34 311480 Dinars et l'émission de Trente Cinq Mille Sept Cent Onze (35716) actions nouvelles de 140 dinars chacune répartie entre les deux souscripteurs comme suit: Société SAVENCIA FROMAGE & DAIRY INTERNATIONAL SASpour 17 858 actions nouvelles de 140 dinars chacune d'une valeur de Deux Million Cinq Cent Cinquante Mille Cent Vingt (2 500 120) Dinars et la société DELICE HOLDING pour 17 858 actions nouvelles de 140 dinar chacune d'une valeur de Deux Million Cinq Cent Cinquante Mille Cent Vingt (2500120) Dinars

9.Droit préférentiel de souscription : l'Assemblée Générale Extraordinaire cité ci-dessus a décidé la suppression des droits préférentiels des souscriptions pour certains actionnaires et la réservation de la souscription à l'augmentation du capital à la société SAVENCIA FROMAGE & DAIRY INTERNATIONAL SAS, société de droit français et la Société DELICE HOLDING-SA, « DH » SA.

10.Dépôt des fonds: La preuve du versement du montant des actions en compensation des créances échues sur la société est établie par un certificat délivré par le conseil d'administration et approuvé par le commissaire aux comptes. Ce certificat tient lieu de certificat visé du présent code.

11.Modalités et délais de délivrance des titres : Les souscriptions à l'augmentation de capital en numéraire seront constatées par une attestation de propriété délivrée par la Compagnie Fromagère.

12.Jouissance des nouvelles actions: Les actions 35 716 nouvelles souscrites porteront jouissance en dividendes dans les délais légaux.

13.Droits attachés aux valeurs mobilières offertes: Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires, proportionnellement au nombre d'actions émises.

14.Régime de négociabilité: Les actions sont librement négociables suivants les stipulations statutaires.

15.Apport en nature: Néant

16.Tout actionnaire, détenant au moins le nombre minimum d'actions fixé par la loi dans le capital de la société a le droit pour assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire, sur simple justification de son identité et d'une inscription de ses actions sur un compte tenu par la société.

17.Chaque actionnaire a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

18.Modalités de convocation des assemblées : Suivant les conditions légales.

19.Les conditions d''affectation des résultats : Conformément aux dispositions statutaires et la réglementation en vigueur.

20.Dépôt provisoire du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 mai 2021 au Registre National des Entreprises en date du 27/05/2021sous le numéro de dépôtAC01572021.

21.Le délai ouvert pour la souscription est de 15 jours à partir de la date de la publication de la présente notice au JORT.

2021R01660SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

LA SOCIETE NOUVELLE DES BOISSONS GAZEUSES EXPORT SARL
Capital social: 150.000 DT

Siège social: Z.I 8030 Grombalia

Identifiant unique : 1030368 F

Suivant acte de cession des parts sociales en date du 26/04/2021 enregistré à la recette des finances de Grombalia le 25/05/2021 sous le numéro 21102169, quittance numéro M033946 et acte en date du 29/04/2021 enregistré à la recette des finances de Grombalia le 25/05/2021 sous le numéro 21102170 , quittance numéro M033952; la société nouvelle des boissons gazeuses SNBG a cédé la totalité des 1499 parts sociales qu'elle possède dans la société SNBG Export à:

-La société nouvelle de brasserieSONOBRA, à raison de 750 parts sociales

-La société nouvelle de brasserie distribution SONOBRA-Distribution à raison de 749 parts sociales.

2021R01662SRLB2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Adjudication suite à un partage judicaire

Partie saisissante poursuivante Kawthar Al-Faleh fait l'objet de sa communication avec le bureau de son avocat mentionné ci-dessous. Partie saisie 1) Al-Shadly Al-Falih, qui habite dans la rue du 20 mars, n° 23 Bardo Tunisie. 2) Lamia al-Falih, qui vit dans la rue d'Antar, numéro 4, Bab Saadoun, Tunisie. 3) Rawda al-Falih, qui vit à Nahj al-Saroul, numéro 5, Bardo Tunis. 4) Najat bin Khalifah, qui vit dans la rue du 20 Mars, numéro 23 Bardo Tunis. 5) Lotfi al-Sharif, qui vit à Zankat al-Hajam, numéro 6, Nahj al-Taroudi, Tunisie Numéro 12 Jakarta Bardo Street. 6) Kalthum Al-Falih, et résident au district de Jakarta, numéro 12 Bardo, Tunisie. 7) Monia Salama et un résident de Nahj Al-Ward, numéro 11 Hammam Shat Ben Arous. 8) Radhia Bin Salama, résident of Africa Street, numéro 110, Al-Manzah 5 Ariana.

Avocat poursuivant: Khedri Moncef, avocat en appel, à son bureau au numéro 2, Nahj Mohammad Ali Aqeed, district de Bougatfa 2, Sidi Hussein Al-Sigoumi, téléphone / fax, 71559766.

La propriété, objet d'adjudication, située au numéro 12, Jacarta Bardo, et surface, 386 m, objet du plan, la propriété, 128680, Tunisie, et il comprend au rez-de-chaussée d'une superficie de 72 m^2 M, un entrepôt de 48 m, une piste de 6 m, un dernier étage de 116m, un studio à l'arrière de 25 m et un jardin devant.

Prix d'ouverture: quatre cent quatre-vingt dix mille et cent dinars (490.100,000).

Date, lieu et heure du point: Le mardi 6 juillet deux mille vingt et un (06/07/2021), le service des ventes immobilières du tribunal de première instance de Tunis 1 à neuf heures du matin et suivant.

Visite de la propriété: Vous pouvez visiter la propriété tous les jours de la semaine.

Remarque: L'enchère ne pourra avoir lieu que par un avocat représentant un tiers du prix d'ouverture ou ayant présenté à son égard un chèque certifié de disponibilité d'un solde ou d'une garantie bancaire irrévocable.

2021T00571VEPA1

Vente immobilière aux enchères

I- Le poursuivant: Mr Faouzi Ben Mannoubi Ben Mabrouk Dridi, fonctionnaire, de nationalité tunisienne, adresse 58 rue Bembla cité Rommana 2 cité Ibn Khaldoun 2063 Tunis, ayant pour domicile élu l'étude de son avocat ci-dessous indiqué.

II - L'avocat poursuivant: Maitre Ben Amor Taher, avocat à la cassation 21 rue de Malte Essaguira 4ème étage - bureau n° 14 Tunis (Mle Fisc .T V A 184325M/A/P000).

III- Les poursuivis: Les sieurs 1- Saliha, 2- Nejib, 3- Jalel et 4- Faouzia enfants de Mannoubi Ben Mabrouk Dridi, résidents au 30 rue 1051 cité Bendoudech la nouvelle médina gouvernorat de Ben Arous.

IV - Désignation de l'immeuble à vendre:

Il s'agit de la totalité de la parcelle n° 4 du T F n° 28654 Ben Arous d'une contenance de 222,36 m2 sise au 30 rue 1051 cité Bendoudech la nouvelle médina Ben Arous telle qu'elle a été précisée par l'expert Mr Hamza Atallah au sein de son rapport complémentaire du 29/09/2017 et les plans annexés et ce dans le cadre de l'affaire de partage judiciaire n° 849, laquelle parcelle a été attribuée aux héritiers de Mannoubi Dridi et considérée comme impartageable. Ses dimensions sont comme suit: 1 façade de 9,98m, 1 coté gauche de 22,65 m, 1 coté droite de 21,29m et l'arrière de 10,32.

Ladite parcelle contient une habitation de 2 niveaux soit:

- 1 RDC comportant 2 P, et 1 séjour, cuisine, un SDB, 1 WC et une véranda couverte.

Habitation constituée d'une fondation et des piliers en béton armé et 1 dalle en lourdies. Les murs sont construits de briques. Les portes et fenêtres sont en bois rouge. La cuisine et le sanitaire sont en faïence. Le parterre est en carrelage. Tout le RDC est équipé en eau et électricité. L'extérieur des fenêtres est protégé par 1 fer forgé. L'état général des lieux est moyen.

La forme du R D C est rectangulaire et donne sur un tunel de 1,2 m sur 4m un séjour à gauche dudit tunel de 4/4m et à sa gauche 1 cuisine de 3,2m sur 3 m, SDB de 2/2 m, 1 Gde P de 4/3m, une deuxième pièce de 3/4 m. La surface totale du R D C est de l'ordre de 72 m2.

- 1er étage identique au R D C plus la surface des escaliers de 5m2, une viranda de 12m2, 1 séjour à droite de 16 m2, 1 P de 12 m2, 1 S D B de 6m2, en face 1 cuisine de 18m2 et à gauche IP de 16m2. La surface totale de l'étage est de l'ordre de 77 m2.

La surface restante de la parcelle n° 4 est non bâtie.

V- La mise à prix : La mise à prix a été fixée en exécution d1 OR n° 70352 du 24/09/2020 - par l'expert Mr Hamza Atallah à la somme de 395 865dt000 puis réduite par décision du tribunal saisi à la somme de 237 519d 000.

VI - Date des enchères et tribunal saisi: Les enchères auront lieu au tribunal de 1ère instance de Ben Arous le 08/07/2021 à partir de 9H.

VII - Visite de l'immeuble: La visite de l'immeuble est possible durant la semaine.

NB:

1) Les étrangers ne peuvent participer aux enchères que s'ils sont munis d'autorisation de Mr le gouverneur de Ben Arous.

2) La participation aux enchères n'est possible que par le biais de l'avocat et après consignation du 1/3 de la mise à prix.

3) La consultation du cahier des charges peut se faire soit au greffe du tribunal de d'autorisation de Mr le gouverneur de Ben Arous.

2) La participation aux enchères n'est possible que par le biais de l'avocat et après consignation du 1/3 de la mise à prix.

3) La consultation du cahier des charges peut se faire soit au greffe du tribunal de 1ère instance de Ben Arous soit à l'étude de l'avocat poursuivant.

2021T00574VEPA1

Vente d'un immeuble non immatriculé aux enchères publiques

Demandeurs: Hlima Ben Mohd Daghbouji veuve Amara Mekni et ses fils majeurs Ali, Monia, Dalel et Karima résident à Borj El Gafsi près de la Gare Béja.

Contre: Mohsen, Samira, Sabiha, Mohamed et Saida fils de Amara ben Boukhlal Mekni.

Les héritiers: Najet bent Amara ben Bouklal Mekni son épouse Jalel Ben Ali Bousnina et ses fils majeurs Nesrine, Houssem, Hamza et Jihane résident près du lycée cite Ennour Ejdaida – Mannouba.

Avocat poursuivant: Maitre Oueslati Kamel avocat à la cour de cassation, 13 rue de la Municipalité Béja matricule fiscal 0259391 K P.

Immeuble mis en vente: Parcelle de terre non immatriculé contenant des oliviers d'une superficie de 1362m2 sise à Béja el Gafsi près de la Gare de Béja limité au sud par la maison de la culture à l'EST par héritier Tahar Mekni à l'ouest la voie ferrée et au nord une rue sans nom.

Mise à prix: Le prix d'ouverture de la mise aux enchères a été fixé à 149.820D000 suivant expertise effectuée par Abdeljalil Guizani daté du 30/04/2018 en exécution du jugement préparatoire dans l'affaire n° 6958 rendu le 18/10/2018.

Date et lieu de l'adjudication: La vente aura lieu le 08/07/2021 à la chambre des criées publiques auprès du tribunal de 1ère instance de Béja à 9h du matin.

Visite de l'immeuble saisie: Tout intéressé peut visité l'immeuble mise en vente tous les jours sans conditions d'horaire.

2021R01631VEPA1

Cahier de charge pour vente aux enchères d'un bien immobilier non enregistré

Le créancier: Société IMEC sarl enregistrée sous n° 24714492009 sise au 22 rue de Zaghouan ZI Mghira 3 Ben Arous gérant Fray Mehdi.

Débiteur: Société PROMOCHIMICA registre de commerce 2496692009 SA, MF 919719n sise à Tanit center 121 Sidi Daoud la Marsa.

Avocat assurant le suivi- Maitre Guehiss Belhassen avocat auprès de cours de cassation bureau sis au 11 rue Ennour Ben Arous.

Support d'exécution arrêt commercial du tribunal de 1ère instance de Tunis n° 52040 date 9/7/2020 avise par huissier FATMA EZZAHRAA MAAYLI, le 21/10/2020 rapport n° 1737 certificat de non retour n° 2575 du 2/3/2021.

Le bien immobilier saisi-situé à ZI roue Tabarka-Beja nord terrain d'une superficie de 23943 m2

Objet d'un acte sous seing prive n° 10/1607/182 en langue française rédigé par MAITRE Dachraoui Leila légalisé le 25/9/2010 enregistré à la recette des finances le 11/7/2012 reçu n° 29365 PV du saisie conservatoire, n° 11398 du 29/3/2021 fait par huissier Ben Hamouda Imed avise par huissier Fatma Ezzahra Mmaayli rapport n° 1737 du 46/4/2021.

Prix d'ouverture désigne au montant neuf million soixante dix sept mille et deux cent dinars (9 577 200 000d) ajouter frais de saisie.

Date et lieu de saisie-la vente aux enchères publiques aura lieu au siège du tribunal de 1ère instance de Beja le 8/7/2021 à neuf heure du matin et pour plus d'information consultez le cahier de charge au prés de tribunal de 1ère instance de Béja ou au bureau d'avocat assurant le suivi et pour

participer aux enchères il faut avancer 1/3 du montant du prix d'ouverture ou présenter un cheque certifie ou caution bancaire irrévocable et pour les non-résidents ajouter un certificat délivré par les autorités.

2021R01644VEPA1

Vente par adjudication aux enchères publiques

Il sera procédé le lundi 05/07/2021 à 9h du matin, à la chambre des saisies Immobilière du tribunal de 1ère instance de Sousse 2, à la vente du terrain ci-après et suivant les conditions suivantes :

Le créancier: Banque internationale Arabe de Tunisie, SA, dont le siège social est à Tunis, 70-72, Avenue Habib Bourguiba, immatriculée au Registre de Commerce de Tunis sous le N° B 187881996, élection domicile au bureau de son avocat Maitre LAHMAR YOUSSEF sis à la Rue Docteur Calmette - Sousse.

Le débiteur saisi: Monsieur Mourad Ben Jaber Ben Kacem AROUS, demeurant au 69 rue Oubeid El Mehdi MAHDIA, CIN n° 03979817.

Avocat poursuivant: Maitre LAHMAR YOUSSEF, Avocat à la cour de cassation, sis à la rue du docteur Calmette - Sousse (MF 342080S).

Le bien immobilier mis en vente: La totalité du titre foncier 33432 MAHDIA, composé de la parcelle 43 d'une superficie de 99m2 situé à Hiboun gouvernorat de Mahdia, il s'agit selon l'expertise d'un appartement résidentiel N° 26 situé au deuxième étage, bloc A de la résidence "DAR FRAJ", située à la zone touristique de Hiboun. L'appartement se compose d'un hall à l'entrée, un salon, une cuisine moderne équipée et donnant sur un séchoir, deux chambres à coucher, une salle de bain moderne et équipée, un balcon coté salon, l'appartement est doté de toutes les commodités, il est de bonne qualité vu la qualité des matériaux utilisés .

Mise à prix : Deux cent vingt sept milles huit cent dinars (227.800,000DT).

La visite de l'immeuble: Se fait chaque jour au temps de travail sur rendez-vous.

Observation: Pour la communication du cahier des charges, contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de MAHDIA ou l'avocat poursuivant. Pour participer aux enchères, il faut déposer au moins le 1/3 du prix indiqué à la trésorerie générale ou présenter un chèque certifié.

2021S00628VEPA1

Revente sur folle enchère

Il est procédé à la vente par adjudication aux enchères publiques Mercredi le 07/07/2021 à l'audience des criées au tribunal de première instance de Monastir à 9H du matin dans son prétoire habituel.

Le Poursuivant: Me. Monia Bouguila.

Contre: Me. Radhia Boguila.

Fol Encherisseur: Me Hayet Ben Kahla.

Objet de l'adjudication: Sept parts indivises d'un bâtiment et de deux terrains situées à Moknine.

MISE A PRIX: 131.789.218Dinars plus les Frais.

Le prix de l'adjudication prononcée au profit du fol enchérisseur égal à 79.100.000 plus les frais

OBSERVATIONS:

Pour prendre communication du cahier des charges s'adresser au greffe du Tribunal de 1ère instance de Monastir et pour plus amples informations s'adresser à l'Etude de Maitre SLAMA FATMA Avocat au 1 Cour de Cassation Rue Habib Bourguiba Moknine.

Tout intéressé pourrait visiter les immeubles ci-dessus cités chaque dimanche de 16 H jusqu'au 17 Heures.

2021S00631VEPA1

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à L'Assemblée Générale Ordinaire

SOCIETE DE GESTION DE DEVELOPPEMENT IMMOBILIER ET DE PARTICIPATIONS (SOGEDIP)

Société anonyme au capital de 5.400.000 DT

Siège social : 2, rue Sahab Ibn Abbad 1002 TUNIS BELVEDERE

I. U. : 1279257 Y

M. F. : 1279257 Y AM 000

Messieurs les actionnaires de la société SOGEDIP sont convoqués le mercredi 30 juin 2021 à 11H, au siège social sis au 2, rue Sahab Ibn Abbad - 1002 Tunis Belvédère, en Assemblée Générale Ordinaire, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020,

- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2020

- Approbation des états financiers de l'exercice 2020

- Ratification des opérations se rapportant à l'article 200 et suivant du Code des sociétés commerciales

- Affectation des résultats

- Quitus aux administrateurs

- Nomination d'un Commissaire aux Comptes.

2021T00582SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société: SUPER CABLES

Capital social: 12.800.000 DT

Identifiant unique: 0495948T

Les Actionnaires de la Société SUPER CABLES S.A sont convoqués en Assemblée Générale

Extraordinaire le Samedi 10 Juillet 2021 à 13h au siège social de la société sis au GP1, Km36 Grombalia à fin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Augmentation de capital par conversion des résultats reportés à hauteur de 2.200.000 TND pour passer de 12.800.000 TND à 15.000.000 TND.

- Délégation au Conseil d'Administration des pouvoirs nécessaires à l'effet de réaliser l'augmentation du capital et d'en fixer les modalités et d'en constater la réalisation et de procéder à la modification corrélative des statuts conformément à l'article 294 du Code des Sociétés commerciales.

2021R01546SANB3

Convocation à une Assemblée Générale Extraordinaire

Société Pet Crystal Industrie S.A

Société Anonyme au capital de 47.050.000 dinars

Siège social: Rue Chott Meriem, Résidence Nariman-Montplaisir-l073 Tunis

Identifient Unique : 1246629C

CNSS : 553358-70

Messieurs les actionnaires de la Société PET CRYSTAL INDUSTRIES SA, société anonyme, au capital de 47.050.000 Dinars dont le siège social est rue Chott Meriam, Résidence Narimen, Monplasir 1073 Tunis, titulaire de l'identifient unique n° 1246629C, sont conviés à l'assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le vendredi 9 juillet 2021 à 10h00 au siège social à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Ratification des modes et délais de convocation et de tenue de l'Assemblée;

2. Dissolution anticipée de la Société;

3. Nomination d'un liquidation, et

4. Pouvoirs en vue des formalités.

Tout actionnaire, dont les actions ont été libérées des versements exigibles peut assister à l'assemblée générale extraordinaire sur justification de son identité ou se faire représenter par toute personne munie d'un mandat spécial.

Les documents relatifs à cette assemblée seront mis à la disposition des actionnaires au siège social durant le délai légal et statutaire.

Cet avis tient lieu de convocation individuelle.

Votre présence à cette réunion est vivement souhaitée.

Le Président Du Conseil d'Administration

2021R01567SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 6 juillet 2021

SOCIETE TUNISIENNE DE TRANSPORTS SERVICES ET TRAVAUX AERIENS

« TUNISAVIA »

Société anonyme au capital de 26.000.000 Dinars

Siège social : Boulevard du Leader Yasser Arafat 2035 Tunis Carthage

Identifiant unique : 0011950 A

Numéro d'affiliation à la CNSS : 48010 - 92

Suite à la décision du Conseil d'Administration du 19 mai 2021, Messieurs les actionnaires de la SOCIETE TUNISIENNE DE TRANSPORTS SERVICES ET TRAVAUX AERIENS «TUNISAVIA» sont convoqués en assemblée générale ordinaire, pour le mardi 6 juillet 2021 à 10 Heures au siège social de TUNISAVIA sis au Boulevard du Leader Yasser Arafat 2035 Tunis Carthage à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1- Lecture et examen du rapport du conseil d'administration, du rapport général et du rapport spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'activité de la Société TUNISIENNE DE TRANSPORTS SERVICES ET TRAVAUX AERIENS « TUNISAVIA » durant l'Exercice clos le 31/12/2020.

2- Examen et approbation des Etats Financiers de la Société TUNISIENNE DE TRANSPORTS SERVICES ET TRAVAUX AERIENS «TUNISAVIA» arrêtés au 31/12/2020.

3- Affectation du Résultat de l'Exercice clos le 31/12/2020.

4- Quitus aux Administrateurs.

5- Renouvellement du mandat de certains membres du Conseil d'Administration.

6- Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes.

Nous vous prions de bien vouloir assister à cette Assemblée ou vous y faire représenter par une autre personne au moyen d'un pouvoir.

Les Documents qui seront examinés lors de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire seront mis à la disposition des actionnaires, au Siège Social de TUNISAVIA sis au Boulevard du Leader Yasser Arafat 2035 Tunis Carthage, dans les délais prescrits par la loi.

2021R01571SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 6 juillet 2021

Société Tunisienne de Transports Services et Travaux Aériens

« TUNISAVIA »

Société anonyme au capital de 26.000.000 Dinars

Siège social : Boulevard du Leader Yasser Arafat 2035 Tunis Carthage

Identifiant Unique : 0011950 A

Numéro d'affiliation à la CNSS : 48010 - 92

Suite à la décision du Conseil d'Administration du 19 mai 2021, Messieurs les actionnaires de la SOCIETE TUNISIENNE DE TRANSPORTS SERVICES ET TRAVAUX AERIENS « TUNISAVIA » sont convoqués en assemblée générale extraordinaire, pour le mardi 6 juillet 2021 à 11 heures au siège social de TUNISAVIA sis au

Boulevard du Leader Yasser Arafat 2035 Tunis Carthage à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1- Mise à jour des statuts de la société TUNISAVIA en prenant en considération les dispositions prévues par la loi n° 47-2019 du 29 mai 2019 portant sur l'amélioration du climat de l'investissement en Tunisie.

Nous vous prions de bien vouloir assister à cette Assemblée ou vous y faire représenter par une autre personne au moyen d'un pouvoir.

Les Documents qui seront examinés lors de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire seront mis à la disposition des actionnaires, au Siège Social de TUNISAVIA sis au Boulevard du Leader Yasser Arafat 2035 Tunis Carthage, dans les délais prescrits par la loi.

2021R01572SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires

Société Clinique El Amen Gafsa S.A

Société anonyme au Capital de 4.770.000,000 DT

Siège social : Immeuble Emeraude Center Les jardins du Lac, Les Berges du Lac –Tunis

Identifiant unique : 0640944D

RC : B198751998

CNSS : 113601-14

Messieurs les Actionnaires de la Société Clinique El Amen Gafsa S.A sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le jeudi 5 août 2021 à 12h00 au siège social de la société sis à l'immeuble Emeraude Center, Les jardins du Lac, Les Berges du Lac, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Réduction du Capital Social de la Société,

2. La modification de l'article 6 des statuts, relatif au Capital Social,

3. Délégation au Conseil d'Administration des pouvoirs de la réalisation de la réduction du Capital et modifications corrélatives des statuts,

4. Délégation de pouvoirs au Président Directeur Général afin d'accomplir toutes les formalités requises par la loi,

5. Pouvoirs.

2021R01575SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires

Clinique El Amen Nabeul S.A

Capital social : 17848.600,000 DT

Siège social : Immeuble Emeraude Center Les jardins du Lac, Les Berges du Lac, Tunis Identifiant unique: 1236886N

RC : B3141752012

CNSS : 553499-17

Messieurs les Actionnaires de la Société Clinique El Amen Nabeul S.A sont convoqués en assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mercredi 4 août 2021 à 18h30 à l'établissement de la Clinique, sis au Boulevard Hédi Nouira, 8000 Nabeul à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Réduction du Capital Social de la Société,

2- La modification de l'article 6 des statuts, relatif au Capital Social,

3- Délégation au Conseil d'Administration des pouvoirs de la réalisation de la réduction du Capital et modifications corrélatives des statuts,

4- Délégation de pouvoirs au Président Directeur Général afin d'accomplir toutes les formalités requises par la loi,

5- Pouvoirs.

2021R01576SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires

Société Clinique El Amen Mutuelle ville S.A

Société anonyme au capital de 11.284.000,000 DT

Siège social : 20, rue Aziza Othmana, Mutuelleville, 1082 Tunis

Identifiant unique : 0341832F

RC : B127241997

CNSS : 00207144-49

Messieurs les Actionnaires de la Société Clinique El Amen Mutuelleville S.A sont convoqués en assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mardi 3 août 2021 à 11h00 au siège social de la Société Amen Santé sis à l'immeuble Emeraude Center, Les jardins du Lac, Les Berges du Lac, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Réduction du Capital Social de la Société,

2- La modification de l'article 6 des statuts, relatif au Capital Social,

3- Délégation au Conseil d'Administration des pouvoirs de la réalisation de la réduction du Capital et modifications corrélatives des statuts,

4- Délégation de pouvoirs au Président Directeur Général afin d'accomplir toutes les formalités requises par la loi,

5- Pouvoirs.

2021R01577SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires

Société Clinique El Amen la Marsa S.A

Société Anonyme au Capital de 4.935.000,000 dinars

Siège social : 15 avenue de la République, 2078 La Marsa - Tunis

Identifiant unique : 0082736N

RC : B144751996

CNSS : 00142371-72

Messieurs les Actionnaires de la Société Clinique El Amen La Marsa S.A sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le Mercredi 4 août 2021 à 11h00 au siège social de la Société Amen Santé sis à l'immeuble Emeraude Center, Les jardins du Lac, Les

Berges du Lac, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Réduction du Capital Social de la Société,

2- La modification de l'article 6 des statuts, relatif au Capital Social,

3- Délégation au Conseil d'Administration des pouvoirs de la réalisation de la réduction du Capital et modifications corrélatives des statuts,

4- Délégation de pouvoirs au Président Directeur Général afin d'accomplir toutes les formalités requises par la loi,

5- Pouvoirs.

2021R01578SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires

Société SANIMED

SA au capital de 13751600 Dinars

Siège social : Route de Gremda Km 10,5 Sfax

IU n° 620514Y

CNSS : 233533-54

Les actionnaires de la société SANIMED sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire et extraordinaire, qui se tiendront le lundi 5 juillet 2021 à partir de 9h à l'Hôtel Regency Ghammarth - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Selon les règles de quorum et de majorité de l'assemblée générale ordinaire:

1- Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020,

2- Lecture du rapport général des co-commissaires aux comptes relatif aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020,

3- Lecture du rapport spécial des co-commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,

4- Approbation des opérations prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,

5- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2020,

6- Affectation du résultat,

7- Quitus aux administrateurs,

8- Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2020

9- Nomination/Renouvellement du mandat des administrateurs,

10- Election de deux administrateurs indépendants,

I1- Questions diverses,

I2- Pouvoir pour formalités.

Selon les règles de quorum et de majorité de l'Assemblée Générale Extraordinaire

1- Lecture et approbation, s'il y a lieu, du rapport du conseil d'administration relatif à l'augmentation du capital.

2- Augmentation du capital social par incorporation des réserves.

3- Modification corrélative des statuts.

4- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Les documents relatifs aux dites Assemblées sont mis, dans les temps réglementaires, à la disposition des actionnaires au siège de la société.

2021R01586SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE

« SOMOCER»

S.A au capital de 40.656.000 Dinars

Siège social: Menzel Hayet Zeramdine Monastir - Tunisie

I.U : 039247 D

CNSS : 106178-60

Les actionnaires de la société SOMOCER sont convoqués en assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le lundi 5 juillet 2021 à 8h à l'Hôtel Regency Ghammarth - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020,

2. Lecture du rapport général des co-commissaires aux comptes relatif aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020,

3. Lecture du rapport spécial des co-commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,

4. Approbation des opérations prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,

5. Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2020,

6. Affectation du résultat,

7. Quitus aux administrateurs,

8. Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2020,

9. Election de deux administrateurs indépendants,

10. Lecture et approbation des rapports de gestion du Groupe relatif à l'exercice 2020 et lecture des rapports des Co-commissaire aux comptes,

11. Approbation des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020,

12. Questions diverses,

13. Pouvoir pour formalités.

Les documents relatifs à la dite Assemblée sont mis, dans les temps réglementaires, à la disposition des actionnaires au siège de la société SOMOCER.

2021R01588SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE LES CIMENTS DE BIZERTE

Société Anonyme

Au capital de 44047290 Dinars

Siège social : Baie de Sebra 7018 Bizerte

R.C: 1117771996 B

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société les CIMENTS DE BIZERTE sont invités à se réunir en assemblée générale

ordinaire Mercredi 7 Juillet 2021 à 10 heures au siège social de la société sis à l'usine à Baie de Sebra, Bizerte, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1) Lecture du rapport de gestion du conseil d'administration de l'exercice 2020,

2) Lecture des rapports (général et spécial) des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2020 et approbation des conventions mentionnées au rapport spécial,

3) Approbation du rapport de gestion du conseil d'administration et des états financiers de l'exercice 2020,

4) Affectation du résultat de l'exercice 2020,

5) Quitus aux membres du conseil d'administration,

6) Désignation d'un nouveau membre au conseil d'administration,

7) Fixation des jetons de présence.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont avisés que les documents requis par la loi sont à leur disposition au siège de la société sis Baie de Sebra, Bizerte dans les délais légaux.

2021R01640SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE FARAH SA

Société Anonyme au Capital de 2 000 000 Dinars

Siège Social:Z.I. Borj Cédria -BIR EL BEY 2055

Identifiant Unique: 0038228W

Matricule Fiscal : 038228WDM000

R.C. B110671997

Affiliation CNSS N° 11017378

Messieurs les Actionnaires de la Société FARAH S.A sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société qui se tiendra le Mercredi 30 Juin 2021 à 10H au siège social de la société à la ZI Borj Cédria-2055 Bir el Bey, et ce, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1/ Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'activité de la société durant l'exercice 2020,

2/ Lecture des rapports Général et Spécial du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2020,

3/ Approbation des conventions réglementées,

4/ Examen et approbation des Etats Financiers arrêtés au 31.12.2020,

5/ Quitus aux Administrateurs,

6/ Affectation du résultat de l'exercice 2020 et des résultats reportés,

7/ Fixation des jetons de présence au titre de l'année 2020,

8/ Questions Diverses,

9/ Pouvoirs pour formalités.

2021R01647SANB3

Convocation

SOMEF TUNISIE -SA

Rue des usines, Zone Industrielle Sidi Rézig -2033 Mégrine

SA au capital de 19.750.000 dinars

MF: 046110D/A/M/000

RC : B 179751997

Affiliation CNSS : 083304-78

Messieurs les actionnaires de la société SOMEF TUNISIE -SA sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le vendredi 25 juin 2021 à 10h au siège social de la société, sis à la rue des usines, zone industrielle Sidi Rézig - 2033 Mégrine, et ce, à l'effet de délibérer sur les ordres du jour suivants:

1- Examen des états financiers de l'exercice 2020.

2- Lecture du rapport de gestion relatif à l'exercice 2020.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020.

4- Affectation des résultats de l'exercice 2020.

5- Quitus aux administrateurs.

6- Nomination d'un nouveau administrateur pour le conseil d'administration.

7- Approbation des conventions réglementées s'il y a lieu.

8- Questions diverses.

Les documents relatifs à l'Assemblée Générale Ordinaire sont à votre disposition au siège social de la société.

2021R01650SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE Du 28 juin 2021

Société « OFFICE PLAST»

SA au capital de 11 440 931 Dinars

Siège social: Z.I.2 MEDJEZ EL BAB- B.P 156- 9070 BEJA

MF : 947962F/ A/M/000

Identifiant unique: 947962F

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société Office Plast sont invités à assister le lundi 28 juin 2021 à 9H 30 m à son siège social sis à la Z.I N° 2 Medjez El Bab à l'Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion de la société pour l'exercice clos le 31 Décembre 2020

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos au 31/12/2020

- Lecture et approbation des Etats financiers individuels et consolidés pour l'exercice clos le 31 Décembre 2020

- Approbation des conventions réglementées visées par les dispositions des articles 200 et suivant et 475 du code des sociétés commerciales,

- Quitus aux administrateurs pour la gestion 2020,

- Affectation des résultats de l'exercice 2020, Jetons de présence à octroyer aux administrateurs

- Nomination des administrateurs

- Nomination du commissaire aux comptes

- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement de formalités.

2021R01654SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 28 JUIN 2021

Société « OFFICE PLAST »

SA au capital de 11 440 931 Dinars

Siège social: Z.I.2 MEDJEZ EL BAB - B.P 156- 9070 BEJA

MF: 947962F/A/M/000

Identifiant unique: 947962F

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société Office Plast sont invités à assister le Lundi 28 juin 2021 à 12H00 à son siège social sis à la Z.I N° 2 Medjez El Bab à l'Assemblée Générale Extraordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Augmentation du capital par incorporation des réserves d'un montant de 686456 dinars et attribution gratuite des actions à titre de 6 actions gratuites pour 100 actions anciennes

- Modification corrélative des statuts de la société,

- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement de formalités.

2021R01655SANB3

CONVOCATION D'UNE ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE INFORMATIQUE ET TELEMATIQUE

S.A. au capital de 200.000 Dinars divisé en 2.000 actions de 100 Dinars chacune

Groupe SFBT

Siège social: 5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi - Centre Urbain Nord -1082 TUNIS

Identifiant unique: 0428199E

MF: 0428199E AM 000

Affiliation à la CNSS n° 0020694443

Messieurs les actionnaires de la Société Informatique et Télématique sont convoqués en assemblée générale ordinaire, au 5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis, pour le lundi 5 juillet 2021 à 9H00, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1) Nomination d'un Commissaire aux Comptes,

2) Pouvoirs à donner.

Un exemplaire des statuts, du rapport du Conseil d'Administration et du projet de résolutions à soumettre à l'assemblée, sont à la disposition des actionnaires qui peuvent les consulter au siège social de la société dans les délais impartis par la réglementation en vigueur

2021R01658SANB3

Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire du 05/07/2021

SOCIETE INTERNATIONALE MARITIME

Société Anonyme, au capital de 387.000 DT

Rue Hédi NOUIRA (Ex ROUTE DU BAC)- 2040 RADES

Matricule Fiscal: 83654 R/A/M/000

Les actionnaires de la société INTERMAR sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire à la date du 05/07/2021 à 10 Heures au siège social Rue Hédi Nouira Ex Route du bac - Radès, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Rapport du Conseil d'Administration sur l'Exercice 2020 à soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire.

2. Rapport Général et Spécial du Commissaire aux Comptes sur l'Exercice 2020.

3. Approbation des Comptes, s'il y a lieu de l'Exercice 2020.

4. Quitus aux Administrateurs.

5. Affectation du résultat.

6. Fixation des jetons de présence

7. Renouvellement du mandat des administrateurs

8. Questions Diverses.

2021R01659SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Sté MEDI-Cult SA

Capital de 240.000 DT

RC: B24224 12009

MF 1092247NAM000

Route de Zaghouan Km 29 1111 Djebel El Ouest Zaghouan

292727-78

Les actionnaires de la société MEDI-Cult sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra au siège de la SICAR INVEST, le 30/06/2021 à 10 heures du matin à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Entériner le retard dans la convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire pour l'exercice 2019.

2. Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration pour l'exercice 2019.

3. Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes pour l'exercice 2019.

4. Approbation des états financiers et des conventions réglementées de l'exercice 2019.

5. Affectation de résultat de l'exercice 2019.

6. Quitus aux membres du Conseil d'Administration.

7. Jetons de présence.

8. Pouvoir pour formalité.

9. Questions diverses.

2021R01661SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire exercice 2020

Société régionale de transport de Kairouan

Société anonyme de 151.000 dinars

Registre de commerce n° B156031996

Les actionnaires de la Société régionale de transport de Kairouan sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra Jeudi 1er Juillet 2021 à 11 heures au

siège de la société avenue Assad Ibn Fourat à Kairouan, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1- Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2020.

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2020.

3- Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers de l'exercice 2020.

4- Approbation des conventions relatives à l'article 200 du code des sociétés commerciales.

5- Quitus des administrateurs pour l'exercice 2020.

6- Affectation de résultat de l'exercice 2020.

2021S00641SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire du Samedi 3 Juillet 2021

Clinique « El Yosr»

Société Anonyme au capital de 11.125.000 DT

Siège social : 10 bis, rue Haroun Errachid - 4000, Sousse

RC: B 27116112009

MF: 1110053 JAM 000

Messieurs les actionnaires de la Clinique « El Yosr » sont invités à assister aux travaux de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société qui se tiendra le Samedi 3 juillet 2021 à 13 heures au siège social de la société «Clinique El Yosr Internationale» sis à Avenue Ibn El Jazzar - Sousse et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivants :

1- Rapport de Gestion relatif à l'exercice 2020, et quitus aux administrateurs.

2- Rapport général du commissaire aux comptes, et approbation des états financiers de l'exercice 2020, ainsi que des opérations constituant des conventions réglementées.

3- Fixation des jetons de présence.

4- Affectation des résultats.

5- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

6- Renouvellement du mandat des Administrateurs

7- Pouvoirs en vue des formalités

Les actionnaires pourront, soit assister personnellement aux travaux de l'assemblée, soit se faire représenter par tout actionnaire ou autre mandataire moyennant pouvoir.

Tous les documents concernant l'assemblée générale sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social.

2021S00642SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

Société North American Private University Business

SA au capital de : 2 000 000 Dinars

Siège social: Route Mharza km 1.5 Sfax

Identifiant unique: 1293035/V

Aff. CNSS : 531575 -15

Les actionnaires de la société North American Private University Business SA, sont convoqués le mardi 29 juin 2021, au siège social de la société en vue de participer à l'assemblée générale ordinaire annuelle de l'exercice 2020 qui aura lieu à seize heures 30 minutes en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1) Lecture du rapport de gestion du conseil d'administration au titre de l'exercice 2020,

2) lecture des rapports du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2020,

3) Approbation du rapport de gestion de l'exercice 2020,

4) Approbation des états financiers de l'exercice 2020,

5) Affectation du résultat de l'exercice 2020,

6) Approbation des conventions réglementées prévues par les articles 200 (nouveau) et 475 du code des sociétés commerciales,

7) Information de l'occupation de postes de direction dans d'autres sociétés par les Administrateurs et le Président Directeur Général,

8) Quitus aux membres du conseil et au Président Directeur Général,

9) Attribution des jetons de présence,

10) Questions diverses,

11) Pouvoirs pour formalités.

Le conseil d'administration met à la disposition des actionnaires dans les délais réglementaires, au siège social, tous les documents prévus parla loi afférents à la tenue de l'assemblée.

2021X00661SANB3

Convocation

FINANCES ET INVESTISSEMENTS « SICAF »

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 3 500 000 DT

4, Rue des Fleurs - Ariana

Identifiant Unique: 492525 K

N° CNSS: 190542-34

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire du 08 juillet 2021 à 11 heures au 4, Rue des Fleurs - Ariana à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.

2- Approbation, s'il y a lieu des états financiers arrêtés au 31 décembre 2020.

3- Approbation des conventions relevant de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales.

4- Quitus aux administrateurs.

5- Affectation des résultats.

6- Renouvellement du mandat des administrateurs.

7- Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.

8- Questions diverses.

2021401442SANB3

Convocation

Confection RAS JEBEL

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 22 250 000 DT

Route de Tunis - RAS JEBEL

Identifiant Unique: 14030 E

N° CNSS : 67.786-80

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire du 8 juillet 2021 à 10 heures au 4, Rue des Fleurs - Ariana, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1- Rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.

2- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers arrêtés au 31 décembre 2020.

3- Approbation des conventions relevant de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales.

4- Quitus aux administrateurs.

5- Affectation des résultats.

6- Renouvellement du mandat des administrateurs.

7- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

8- Questions diverses.

2021401443SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Concept SA

Société Anonyme au capital de 432.000 TND

Siège social: Centre d'Affaire le Montplaisir, A61 - 6ème étage, Avenue Kheireddine Pacha 1073 Montplaisir- Tunis

Les actionnaires de la société Concept SA sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire de la société, qui se tiendra le 9 Juillet 2021 à 9 heures au siège de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1- Lecture en vue de son approbation du rapport d'activités relatif à l'exercice 2020

2- Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020.

3- Lecture et approbation des états financiers Individuels et consolidés de l'exercice 2020 et affectation des résultats.

4- Quitus aux administrateurs

5- Désignation du Commissaire aux comptes pour les exercices 2021, 2022 et 2023.

2021401450SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

Société Concept SA

Société Anonyme au capital de 432.000 TND

Siège social: Centre d'Affaire le Montplaisir, A61 – 6ème étage, Avenue Kheireddine Pacha 1073 Montplaisir Tunis

Les actionnaires de la société Concept SA sont convoqués à l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société, qui se tiendra le 9 juillet 2021 à 10 heures au siège de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1- Augmentation du capital social par Incorporation du report à nouveau.

2- Modification de l'article 5 des statuts en conséquence.

3- Autorisation de souscription à l'augmentation du capital social de la filiale. Concept International par un investissement financier.

4- Mise à jour des statuts.

2021401451SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

COMPAGNIE ARABE DE RECOUVREMENT

Société anonyme Filiale de la BTL au capital de 2700000 DT

Siège social : Imm BTL Boulevard Mohamed El Beji Kaied Essebsi Centre Urbain Nord - Tunis

Identifiant unique : 0817264MPM000

Messieurs les actionnaires de la société Compagnie Arabe de Recouvrement sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 30 juin 2021 à 14h00 au siège social à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport de gestion établi par le conseil d'administration et relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020,

2- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020,

3- Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020,

4- Affectation du résultat relatif à l'exercice clos le 31/12/2020,

5- Quitus aux administrateurs,

6- Désignation d'un nouvel administrateur,

7- Désignation d'un commissaire aux comptes.

Tous les documents destinés à cette assemblée sont tenus à leur disposition au siège de la société durant le délai légal.

2021401462SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE BOUZID FOOD COMPANY_sa « BFC »

Siège social: Zone Industrielle de Korba 8024 Nabeul

IU : 1494162T

Les actionnaires de la société Bouzid Food Company sont convoqués en assemblée générale le mercredi 30 Juin 2021 à 11 h à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1- Approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion 2020.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2020.

3- Approbation des conventions réglementées prévue aux articles 200 et 475 CSC.

4- Approbation des états financiers de l'exercice 2020.

5- Fixation des jetons de présence.

6- Quitus aux membres de conseil d'administration.

7- Pouvoirs pour formalités.

2021401477SANB3

CONVOCATION

SOCIETE DE MAINTENANCE MULTITECHNIQUE

ENERGIES RENOUVELABLES «SOMEM »

S.A. AU CAPITAL DE 600.000 DT

I.U. : 0035349R

M.F.: 035349 RAM 000

SIEGE SOCIAL : 26, RUE AMINE EL ABBASSI 1082 - TUNIS BELVEDERE

Matricule CNSS: 203616-13

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société SOMEM sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu, le Mercredi 30/06/2021 à 11h30 à Tunis au siège de la Société d'Equipement de Territoire Tunisie, sis au 2, rue Saheb Ibn Abbed, Cité Jardins - 1002 Tunis Belvédère, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020.

2- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2020.

3- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2020.

4- Ratification des opérations se rapportant à l'article 200 et suivant du code des sociétés commerciales.

5- Affectation des résultats de l'exercice 2020.

6- Quitus aux Administrateurs.

7- Renouvellement des mandats des Administrateurs.

8- Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes.

9- Questions Diverses.

2021401481SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

THE COFFEE STUDIOS

SA AU CAPITAL DE 1.184.400D

SIEGE SOCIAL: KM 2, ROUTE DE SOUSSE, DUBOSVILLE ELAFRANE, REZ DE CHAUSSEE, 1009 WARDIA, TUNIS

IDENTIFIANT UNIQUE: 1268111/V/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société « THE COFFEE STUDIOS », sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 6 juillet 2021 à 10 heures au siège social de la Société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1- Ratification des modes et délais de convocation,

2- Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes relatifs à l'augmentation de capital et à la suppression du droit préférentiel de souscription,

3- Augmentation de capital par conversion de créance,

4- Modification de l'article 7 des statuts relatif au Capital social,

5- Pouvoir au Conseil d'Administration pour la réalisation de l'augmentation du capital et l'accomplissement des actes subséquents,

6- Questions diverses.

Le présent avis annule est remplace l'avis paru au JORT n° 41 en date du 25 mai 2021 pour le même objet.

2021401491SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

ALLIANCE ASSET MANAGEMENT

Société de gestion

RC : B241872007 Tunis – IU

RNE : 99155D

Matricule fiscal: 996155 D/A/M/000

Siège social: 25. avenue du Docteur Calmette - 1082 Tunis Mahrajène

Les actionnaires ALLIANCE ASSET MANAGEMENT sont invités à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire le 6 juillet 2021 à 8h30 minutes au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Approbation des modalités de convocation et tenue de l'Assemblée,

2. Lecture et approbation du rapport d'activité relatif à l'exercice 2020,

3. Lecture du rapport du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2020,

4. Approbation des états financiers au 31/12/2020 et affectation du résultat,

5. Approbation des conventions réglementées,

6. Quitus aux administrateurs.

2021401492SANB3

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

SOCIETE TUNISIENNE D'EMAIL

«SOTEMAIL»

Société anonyme au capital de 34513514 Dinars

Siège social : Menzel El Hayet - Zaremdine - Monastir – Tunisie

I.U: 0742284 E

CNSS: 151281-58

Les actionnaires de la société SOTEMAIL sont convoqués en assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le lundi 5 juillet 2021 à partir de 8h30mn à l'hôtel Regency Ghamarth, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020,

2. Lecture du rapport général des co-commissaires aux comptes relatif aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020,

3. Lecture du rapport spécial des co-commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,

4. Approbation des opérations prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,

5. Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2020,

6. Affectation du résultat,

7. Quitus aux administrateurs,

8. Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2020,

9. Election de deux administrateurs indépendants,

10. Questions diverses,

11. Pouvoir pour formalités.

Les documents relatifs à la dite Assemblée sont mis, dans les temps réglementaires, à la disposition des actionnaires au siège de la société SOTEMAIL.

2021R01587SRLB3

Entreprise de Transport Terrestres « E.T.T s.ar.l »

Capital Social: 500 000 dt

Mtl Fiscal 926415 R/A/M000

N° Affiliation C.N.S.S : 22958987

Siège Social: Avenue Larbi Zarouk 8000 Nabeul

Tous les associés de l'Entreprise de Transport Terrestres SARL sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le 05/07/2021 à 11h00 au siège de la société pour ce prononcer sur l'ordre du jour suivant:

- Nomination du commissaire aux comptes.

2021R01652SRLB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Société Concept International

SARL au capital de 600.000 TND

Matricule fiscal: 1161507A

Siège social: centre d'Affaire le Montplaisir, A61-6ème étage, Avenue Kheireddine Pacha 1073 Montplaisir Tunis

Les associés de la société Concept International sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire de la société, qui se tiendra le 9 Juillet 2021 à 11 heures au siège de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture en vue de son approbation du rapport d'activités relatif à l'exercice 2020.

- Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020

- Lecture et Approbation des états financiers de l'exercice 2020 et affectation du résultat

- Quitus au Gérant

- Désignation du Commissaire aux comptes pour les exercices 2021, 2022 et 2023.

2021401452SRLB3

DIVERS

Avis au public

Annonce de Perte D'un Titre Foncier

Mr Taoufik ben Zarrouk ben Mohamed Essadaoui, titulaire de la carte d'identité nationale n° 02766747 délivrée à Tunis le 15/04/2019 habite à la rue 10661 n° 31 cité Ibn Sina, annonce la perte du certificat n° 1188/05 titre foncier n° 12275 à Kasserine portant le nom de «Zarrouk ben Mohamed Essadaoui », et ce d'après l'attestation sur l'honneur établit à Tunis le 02/06/2021.

2021R01619DIVD2

Rectificatifs

Rectificatifs

Annonce n° 2021401463SANB3 parue au JORT n° 45 du 8 juin 2021 page 1382.

Lire : Messieurs les actionnaires de la Société Cap Invest SICAR.

Au lieu de Messieurs les actionnaires de la société Compagnie Arabe de Recouvrement.

Et le reste sans changement.

2021R01701RECZ9